



Malade pendant mes congés payés

Par **halim**, le **03/09/2010** à **15:37**

Bonjour,

je me suis mis en arrêt maladie pendant mes vacances.

ai je bien le droit de récupérer les jours au j etait malade comme jour de vacance.

Par **chris8610**, le **03/09/2010** à **19:48**

Bonjour,

Les congés sont vu en droit comme une interruption du contrat de travail. Seul les arrêts maladies ayant lieu pendant la période de travail peut être pris en compte.

Dans votre cas, l'arrêt maladie n'a pas de conséquences sur vos vacances. Vous ne pouvez pas récupérer vos jours.

Cordialement.